



FORMATION CONTINUE 2021

VISIOCONFERENCE/PRESENTIEL

DROIT PENAL

DROIT PENAL ROUTIER

Vendredi 19 novembre
14h00 à 18h00

Jean-Paul CERE

Directeur du Centre de Recherche sur la Justice Pénale et Pénitentiaire (CRJ2P/IFTJ)
Directeur du Master droit de l'exécution des peines et droits de l'homme
Responsable du DU Droit routier Université de Pau

120€ la séance
100€ / - 2 ans

En présentiel
EDASOP
35 C bd des Récollets, Toulouse

En visioconférence
Via ZOOM

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Connaître les différentes procédures applicables en droit pénal routier
- Maîtriser la responsabilité du titulaire du certificat d'immatriculation
- Connaître les dernières actualités du droit pénal

Pré requis :

Être Avocat.

Programme :

I - La procédure d'amende forfaitaire

II - La responsabilité du titulaire du certificat d'immatriculation

III - La responsabilité du représentant légal de la personne morale et de la personne morale

IV - Actualités sur les principales infractions en matière routière

Moyens pédagogiques :

Remise d'un support pédagogique avant la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Enquête de satisfaction.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux) et 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Pour les apprenants optant pour la formation via zoom : le lien est adressé par l'EDASOP par mail au plus tard la veille de la formation.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap:

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE: s.debalorre@edasop.fr - [05 61 53 58 52](tel:0561535852)